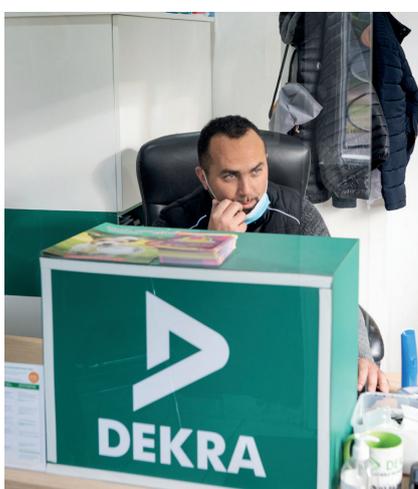


ACCOMPAGNER NOS ENTREPRENEURS

Malgré un contexte sanitaire compliqué, il n'y a jamais eu de baisse de créations d'entreprises que depuis l'année 2020. Une statistique qui est le fruit de l'engagement de l'adebCosne (Agence de Développement Économique) et l'adebCosne (Agence de Développement Économique).



Porteurs de projets accompagnés par l'adebCosne en 2020 et 2021



Les deux années écoulées ont totalement bouleversé le secteur économique local. Face aux difficultés et aux questionnements des chefs d'entreprises, la Cœur de Loire s'engage et les soutient. Un travail qui se décline en deux volets : un accompagnement de proximité et un soutien financier.

ACCUEILLIR LES PORTEURS DE PROJET

Les récents confinements provoqués par la pandémie de COVID-19 ont fait naître chez bon nombre de français l'envie de changer de vie. Sur le plan professionnel, la crise sanitaire a généré chez certains la volonté d'entreprendre et/ou de se reconverter.

Ce phénomène, qui s'observe à l'échelle nationale, s'est confirmé sur notre territoire. L'adebCosne a facilité la création de **31 entreprises pour l'année 2020** (+100% par rapport à 2019). Un record depuis la création de l'agence de développement économique, qui se confirme en 2021 avec des données supérieures.

Lorsqu'un entrepreneur entre en contact avec Cœur de Loire, il est accompagné à chaque étape, le menant ainsi jusqu'à la concrétisation de son projet. Dans les faits, le soutien opérationnel proposé par les conseillers de l'adebCosne, se traduit par :

1

La présentation du territoire et des infrastructures à disposition des entreprises et pour l'accueil des familles.

2

La réalisation d'études de marché pour s'assurer de la viabilité d'un projet.

3

Du conseil stratégique et un accompagnement dans les démarches administratives pour le montage du dossier d'entreprise.

4

La mise en relation avec les partenaires institutionnels : Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, La Fabrique Emploi et Territoires, BPI France...

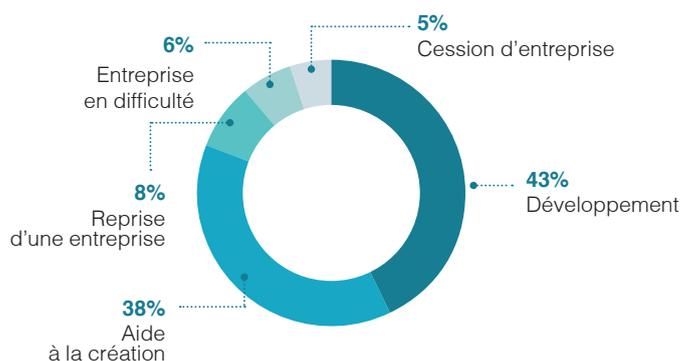
R ET SOUTENIR ISES LOCALES

eu autant d'entreprises créées sur notre territoire
uit d'un travail quotidien mené par Cœur de Loire
omique du Bassin de Cosne-Cours-sur-Loire).

AUX COTÉS DU TISSU ÉCONOMIQUE EXISTANT

Le champ d'action de Cœur de Loire englobe aussi les entreprises déjà implantées sur le territoire, qu'elles soient en phase de développement, de transmission ou de reprise. Au total ce sont 210 porteurs de projets qui ont été accompagnés en 2020, dont 80 en création et 89 en développement. Parmi, les 80 en création, 31 ont ouvert en 2020 et 27 courant 2021.

Répartition des entreprises par type de demande



Synonymes d'une dynamique économique favorable, les besoins en matière de développement sont aujourd'hui majoritaires. À ce titre, Cœur de Loire accorde différentes aides financières pour accompagner les projets d'investissements matériels ou immobiliers.

Pour subvenir aux difficultés financières engendrées par la crise sanitaire, Cœur de Loire s'est engagée en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté auprès des TPE (Très Petites Entreprises). Plusieurs dispositifs ont vu le jour, venant compléter :

LE FONDS RÉGIONAL DES TERRITOIRES

Une aide à l'investissement matériel et immatériel, dont la subvention **peut atteindre jusqu'à 10 000 €**.

LE FONDS RÉGIONAL D'AVANCES REMBOURSABLES

Une aide à la trésorerie, **sous la forme d'un prêt à taux zéro compris entre 3000 € et 15 000 €, remboursable jusqu'à 7 ans**.

Ces aides ont été accordées en complément des mesures de soutien mises en place au niveau national (fonds de solidarité, subvention Prévention Covid, etc) et régional (aide au conseil, à l'investissement matériel, à l'immobilier d'entreprise)

DISPOSITIFS D'AIDES ÉCONOMIQUES ATTRIBUÉES EN 2021

FONDS RÉGIONAL DES TERRITOIRES

volet entreprise

41 DOSSIERS

validés, dont 14 en 2020.

Exemples de projets financés : acquisition de matériels informatiques, de logiciels, remplacement de la vitrine d'une boutique, aménagement et sécurisation de magasins, ...



203 024€ ATTRIBUÉS

dont 50 756€ provenant de Cœur de Loire et 152 268€ de la Région

volet collectivité

58 DOSSIERS

d'aide à la trésorerie



53 187€ ATTRIBUÉS

dont 26 594€ provenant de Cœur de Loire et 26 594€ de la Région

5 DOSSIERS

d'aide pour des actions collectives



23 778€ ATTRIBUÉS

dont 9 075€ provenant de Cœur de Loire et 14 703€ de la Région

Exemples de projets : Mon centre-ville à un incroyable commerce, Journée nationale du commerce de proximité ; Ciné Vignes...

FONDS RÉGIONAL D'AVANCES REMBOURSABLES

6 DOSSIERS

validés



25 378€ ATTRIBUÉS

budget Cœur de Loire alloué sur ce fonds partagé au niveau régional

DOSSIER

FISAC

17 DOSSIERS

en 2020



74 806€ ATTRIBUÉS

dont 37 403€ provenant de Cœur de Loire et 37 403€ de la Région

AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

7 DOSSIERS

validés en 2021



49 544€ ATTRIBUÉS

Projets financés : rénovation de boutiques commerciales, aménagement de point de vente, création de chambres d'hôtes, acquisition de bâtiments professionnels

ANIMER LE RÉSEAU LOCAL

Pour favoriser le lien inter-entreprises et créer une synergie entre les acteurs économiques de Cœur de Loire, l'adebCosne anime un réseau professionnel, dédié aux dirigeants et aux artisans.

Objectif : rassembler les entreprises sur des problématiques communes, réfléchir sur le recrutement, développer l'attractivité de notre territoire, pour in fine, séduire de nouvelles entreprises.

Des animations ont lieu dans le cadre des réseaux professionnels. Interrompues en raison du contexte sanitaire, les visites d'entreprises sont de nouveau organisées. Elles permettent aux membres de découvrir de nouveaux métiers, de nouveaux secteurs d'activité, pouvant donner lieu à des collaborations et des projets communs.

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Pour appuyer et communiquer largement sur les nombreuses actions de soutien aux commerçants, l'adebCosne ne néglige pas sa communication digitale. Des publications Facebook, des newsletters relaient toutes les informations nécessaires aux professionnels locaux pour les guider et les accompagner dans leurs démarches.

Ces moyens de communication de proximité ont été privilégiés durant les périodes de confinement. L'agence de développement a pu conserver un lien avec les entreprises pour répondre à leurs interrogations face à un contexte inédit.

POUR NE RATER AUCUNE ACTUALITÉ DE L'ÉCONOMIE LOCALE, ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE L'ADEBCOSNE SUR WWW.ADEBCOSNE.COM OU SUIVEZ LA PAGE FACEBOOK



Temoignage...



Estelle de Kerliviou

Gérante de la crêperie Bonus à Donzy depuis juillet 2021

Pouvez-vous nous présenter votre projet de reconversion professionnelle ?

E.D.K. Après 20 ans de carrière dans un hôtel de renom à Paris, j'ai subi un licenciement économique au mois d'août 2020, lié à la pandémie de COVID-19. À l'âge de 50 ans, cet événement aussi déroutant qu'inattendu, m'a obligé à repenser ma vie. Au cours du premier confinement, l'idée de créer un lieu mêlant partage, entraide et lien social a germé dans ma tête.

Ouvrir un restaurant était dans le prolongement de mes précédentes expériences professionnelles. La crêperie est un clin d'œil pour ma famille : ma maman me faisait des crêpes corréziennes durant mon enfance et mon papa est originaire de Bretagne. J'ai complété cette offre par un service d'épicerie et de location de salles pour des événements privés, professionnels ou associatifs.

Pourquoi avoir choisi la ville de Donzy ?

E.D.K. J'ai découvert la Nièvre au cours d'un séjour avec mon conjoint il y a une dizaine d'années. Donzy est le premier village dans lequel nous avons séjourné. Nous avons immédiatement eu un coup de cœur pour cette commune, dans laquelle il fait bon vivre. C'est tout naturellement que j'ai pris la décision de m'y installer pour développer mon commerce.

De quel accompagnement avez-vous bénéficié ?

E.D.K. En octobre 2020, j'ai rencontré Vanessa Tellier, chargée de mission à l'adebCosne. Je me suis déplacée pour visiter un local de 60 m², en cours de rénovation à Donzy. Sa localisation dans un cadre calme, chaleureux et pouvant disposer d'une terrasse bien exposée m'a convaincue. L'adebCosne m'a accompagné dans toutes les démarches, notamment le dépôt d'un dossier pour le FISAC. Une subvention de 4 000€ m'a été accordée pour l'achat de matériel de cuisine et de bar.

Après 3 mois d'ouverture, quel bilan dressez-vous ?

E.D.K. L'activité a démarré sur les chapeaux de roues. Nous avons rapidement obtenu des retours positifs de nos clients, dont certains sont devenus des habitués. J'ai pu nouer des partenariats avec des producteurs locaux pour élaborer mes recettes. La réussite de Bonus est dû aussi au recrutement de ma collaboratrice Sandrine Hubert. Femme du même âge que moi, professionnelle et autonome dans son travail. À nous 2, Bonus grandit bien !

Crêperie BONUS

4 rue Frappier Saint-Martin, Donzy

Ouvert du mercredi midi au dimanche midi

Tél : 09 81 23 04 85



Yves Ravet

Vice-Président chargé du Développement économique

Président de l'Agence de Développement Économique du Bassin de Cosne-Cours-sur-Loire
Maire de Suilly-la-Tour

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR PARVENIR AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Face à une crise sanitaire sans précédent, comment se porte aujourd'hui l'économie locale ?

Y.R. Si le contexte actuel reste instable suite à la crise sanitaire et aux confinements de l'année 2020, un premier bilan peut être établi. Globalement, l'économie locale s'est maintenue malgré la pandémie. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer.

Premièrement, les commerçants ont su adapter leur activité, en adoptant notamment la vente en ligne. Seul moyen de contact avec les clients durant les différents confinements, internet permet aujourd'hui de générer des visites en magasins en présentant son activité, ses produits ou ses services.

C'est dans cet objectif qu'a été développé la plateforme Achetezencœurde Loire, dont se sont emparés les commerçants. Elle comptabilise 135 adhérents et elle est gérée par Cœur de Loire. L'agence de développement a également soutenu les acteurs économiques à travers de l'accompagnement, du conseil et des aides financières.

Quels sont les atouts qui rendent notre territoire attractif pour les porteurs de projet ?

Y.R. Avant de s'installer, un entrepreneur va comparer les territoires en étudiant deux aspects :

- les conditions matérielles et humaines pour le bon exercice de son activité
- le cadre de vie proposé pour lui et sa famille

Il faut donc répondre avec une offre de services, de logement et d'équipements attractifs dans différents domaines : la formation, la santé, les loisirs, la culture, l'environnement...



Ce sont des services concrets qui favorisent l'installation de nouvelles familles sur notre territoire



Cœur de Loire dispose de bon nombre d'atouts, qui seront bientôt complétés par l'hôpital de Cosne-Cours-sur-Loire et une nouvelle maison de santé.

Ce sont des services concrets qui favorisent l'installation de nouvelles familles sur notre territoire. Cet objectif est la priorité de Cœur de Loire et c'est dans cette optique qu'elle exerce ses compétences et développe de nouveaux projets.

Sur quels axes de travail repose votre stratégie de développement ?

Y.R. Pour faire éclore de nouveaux projets, Cœur de Loire cherche à renforcer ses réserves foncières. Sans maîtrise du foncier, on ne peut pas faire de développement économique. Les deux zones d'activités de Cosne-Cours-sur-Loire seront bientôt complètes. Il est nécessaire d'anticiper pour proposer de nouvelles solutions d'implantation ou d'agrandissement pour les entreprises déjà présentes sur le territoire.

Nous observons une demande croissante en matière d'immobilier d'entreprise. Les professionnels recherchent aujourd'hui des solutions clé en main, avec des locaux prêts à être occupés. C'est la vocation du bâtiment-relais de Donzy qui propose un atelier de 300 m², doté d'un bureau et d'un espace de stockage. Il pourra prochainement accueillir une entreprise sans travaux préalables.

La location de bureaux courte durée est également très convoitée, notamment dans le secteur tertiaire. Le taux d'occupation du CAMPUS de Cosne-Cours-sur-Loire est à son maximum, nous devons proposer de nouvelles solutions en matière de coworking.

Comment redynamiser les centres villes ?

Y.R. Les revitalisations des centres villes lancées sur les communes de Cosne-Cours-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire, Donzy et Neuvy-sur-Loire favoriseront l'implantation d'entreprises. Le projet de réhabilitation de la friche industrielle des anciens locaux de Vallourec (derrière la gare SNCF de Cosne-Cours-sur-Loire) en est la preuve. Une fois rénovés, les locaux pourront accueillir des petites entreprises ou des artisans. Un projet bénéfique pour l'ensemble de notre territoire.

Vivre à la campagne est aujourd'hui recherché par de plus en plus de français. Les différents confinements ont renforcé ce phénomène, notre territoire a les moyens de se distinguer.



Il est nécessaire d'anticiper pour proposer de nouvelles solutions d'implantation ou d'agrandissement pour les entreprises déjà présentes sur le territoire.

